

Adresse des juges du tribunal du district d'Auray (Morbihan), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges du tribunal du district d'Auray (Morbihan), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 490;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0490_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

journee du 9 thermidor aura son époque marquée dans l'histoire ; ce jour sera mis au nombre des fêtes de la Révolution française.

C'est à vous, Citoyens Représentans, qui avez renversé la tête monstrueuse du moderne Catilina, qu'il appartient d'extirper jusques à la plus petite racine, jusques aux plus petites ramifications des correspondances qu'il avait établies dans toutes les parties de la République, pour donner à son âme corrompue le noir aliment dont elle se nourrissait.

Organes de nos concitoyens, dont nous recueillons les sentimens et l'expression du coeur, nous vous conjurons au nom de la liberté, dont vous avez assuré la garantie aux français ; qui ne veulent vivre qu'avec elle et pour elle, de rester au poste de l'honneur qui vous est confié. Continuez de remplir avec courage la tâche qui vous est imposée.

Frappez du glaive de la loi les conspirateurs et les traitres, que l'exercice du pouvoir souverain qui vous est confié, reste intact entre vos mains.

Pour nous, toujours inviolablement attachés à l'unité de la République, dont la Convention est le centre, principes que nous avons en tous tems professés et particulièrement dans le courant des mois de juin et de juillet 1793 (v. s.) ; nous jurons de ne jamais nous écarter de ce point de ralliement et de suivre les principes et les maximes, que vous avez professés par votre adresse du 18 du courant. Ces principes, qui sont l'expression de nos coeurs, ne cesseront de nous servir de base dans nos opérations et d'aliment au zèle pur et sans tache dont nous avons toujours été animés pour le triomphe de la République et le succès de la liberté.

Vive la République, Vive la Convention.

Suivent 6 signatures.

y

[Les administrateurs du directoire du district d'Auray à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III] (28)

Liberté, Fraternité, Égalité, République française une et indivisible.

Représentans,

Nous nous empressons de vous manifester le contentement qu'à porté dans nos coeurs votre adresse du 18 de ce mois, au peuple Français. Qui ne serait pas attendris lorsque vous essuiez les larmes de l'humanité souffrante, que vous encouragez la vertu, que vous présentez aux opprimés le baume consolateur de la justice, que vous proclamez la probité et les bonnes moeurs.

Vous avez renversé le trone du despotisme. Vous avez immolé à la patrie les laches conspirateurs qui ont voulu l'asservir ; sur leurs débris

la liberté du peuple français s'est assise. Elle ne périra jamais graces à vos travaux qui lui ont donné les bases les plus solides, la justice éternelle et la bienfaisance.

L'une soutient l'égalité, l'autre distribue les sentimens de la nature, et toutes les deux ensemble, font d'un peuple libre et bon, une famille forte, heureuse par l'échange mutuelle des bienfaits de la fraternité.

En faisant le bonheur de la grande et magnanime nation que vous représentez, vous avez mérité la reconnaissance de tous le genre humain ; la vertu, l'humanité, la vérité vous doivent leur restauration triomphante dans la France et tous les français qui les aiment, s'écrieront sans doute avec nous : vive la Convention nationale, vive la République.

Salut et fraternité.

Les administrateurs du directoire du district d'Auray.

*Suivent 4 signatures
dont celle de l'agent national.*

z

[Les juges et commissaire national du tribunal du district d'Auray à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (29)

Liberté, Égalité.

Représentans du peuple.

Nous nous croirions bien coupables ou bien ingrats si nous tardions un instant à vous témoigner notre allégresse et notre entier dévoûement.

Votre adresse au peuple français vient de dilater tous les coeurs trop longtems comprimés par un système de terreur qui pesoit sur tous les citoyens.

Aujourd'hui que vous appelés autour de vous la confiance du peuple français au nom de la justice et de la vertu, aujourd'hui que vous lui avez fait connoître ses ennemis, aujourd'hui que vous dénoncés à la nation entière ces hommes qui mettoient la terreur à l'ordre du jour, animés d'une nouvelle confiance, nous venons vous jûrer que nous adhérons aux principes humains et sublimes consignés dans l'adresse aux français, que comme vous, nous abhorrons les traitres et les frapperons sans pitié du glaive de la loi. Que nous concourrons de tout notre pouvoir au maintien des principes que vous manifestés que notre seul point de ralliement sera la Convention nationale avec laquelle nous jurons de triompher ou périr.

Legislateurs, au nom de la patrie, ne quittez votre poste qu'après avoir consolidé le bonheur d'un grand peuple qui doit l'attendre de vous.

*HUMPHRY, président
et 5 autres signatures.*